

# LAMOTTE-BEUVRON

## (chef-lieu de Canton)

---

### COMMUNE DE LAMOTTE-BEUVRON

#### I – NOTIONS GEOGRAPHIQUES SOMMAIRES

##### 1° - Situation

Chef -lieu de canton du Loir-et-Cher à :

40 kms de Romorantin

36 kms d'Orléans

146 kms de Paris

43 kms de Vierzon

38 kms de Blois

55 kms de Gien

Lamotte-Beuvron est situé sur la rive droite du Beuvron et sur la ligne et route de Paris-Orléans-Vierzon-Châteauroux-Limoges-Montauban-Toulouse.

Lamotte-Beuvron est un canton au centre de la Sologne. La Sologne est elle-même au centre de la France, limitée au nord par Orléans et le Val de Loire, à l'ouest par une ligne allant de Blois à Beaugency en suivant le fleuve, au sud par Vierzon et le Berry, enfin à l'est par le département de l'Yonne.

D'Orléans à Lamotte-Beuvron et même jusqu'à Vierzon partout le même paysage s'offre à la vue du voyageur. Ce sont nettement séparées par des rigoles et des fossés, des surfaces qui recevront surtout des seigles, pommes de terre, de vastes étendues que se couvrent de lichens, de bruyère et de place en place de génetières aux rangs serrés ; des bois rarement des forêts, qui groupent des bouleaux, des chênes nombreux, mais rabougris, bouleaux et chênes se détachant sur les rideaux sombres des pins. Dans tous les creux, les taches claires des étangs.

Les habitations apparaissent gaies avec leur toit de tuiles et leurs murs de briques rouges. Les fermes se dispersent, tapies à plusieurs lieues les unes des autres ; on les découvre à travers les arbres dans une vallée peu profonde ou l'abri de quelques chênes centenaires.

## 2° - Communications

### **Voies d'eaux**

Canal de la Sauldre qui part des marnières de Blancafort et va se raccorder à Lamotte-Beuvron à la ligne d'Orléans à Vierzon après un parcours de 45 kms. Ce dernier a un parcours trop restreint pour faciliter les transactions nombreuses, mais il a rendu cependant de grands services pour le transport de la marne extraite des riches gisements de Blancafort. Il se continue d'ailleurs par le Beuvron canalisé.

### **Routes**

L'absence de moyens de communications est bien certainement la cause principale qui a maintenu la Sologne dans l'état d'abaissement et d'isolement dans lequel elle est restée plongée si longtemps.

Il n'existe que la grande route de Paris à Toulouse qui traverse la Sologne du Nord au Sud. La valeur des denrées dépend beaucoup de la facilité des débouchés, sans eux, nulle activité.

« C'est ainsi que le voyageur qui se rendait de Vierzon à Orléans traversait une contrée désolée sur une route difficile, sablonneuse, déserte ; on ne voyait au loin ni château, ni ferme, ni village, seulement quelques misérables masures isolées perdues le long de cette triste route, quelques arbres rabougris formant un horizon monotone et désolé. Les chevaux traînaient péniblement au pas la lourde diligence engagée dans le sable. Ce trajet pénible à travers la Sologne durait 11 heures ».

On peut s'imaginer alors ce que devaient être les autres routes.

### **Chemins de fer et Tramways**

Ligne de Blois à Lamotte construite vers 1863, supprimée et remplacée par un service de cars.

### **Étangs**

Depuis Lamotte-Beuvron au nord-est, jusqu'à Contres au sud-ouest se trouve une innombrable quantité d'étangs. Il n'y a que 5 Ha d'étangs sur Lamotte (2 communes).

# LA MOTTE-BEUVRON

## COMMUNICATIONS



### 3° - Nature du sol

Tout le canton de Lamotte fait partie de ce qu'on appelle la « Sologne argileuse » criblée d'étangs, par opposition à la Sologne pierreuse des environs de Gien, d'Argent. Cependant si la région de Lamotte-Beuvron emmagasine beaucoup d'humidité, elle diffère essentiellement d'un pays de marais car aucun humus ne recouvre ses sols même les plus humides.

L'histoire du sol de la Sologne commence à l'ère tertiaire, au moment où les mers qui occupent, à partir du Cher, une vaste dépression déposent d'importantes couches de calcaire que l'on retrouve sous forme de bancs durs de 20 cms d'épaisseur, dans le puits foré à Lamotte-Beuvron, et qui affleurent dans les basses vallées du Cosson, du Beuvron et de la Sauldre.

La formation de la Sologne serait le résultat d'un vaste alluvionnement miocène dû aux puissants fleuves qui, dévalant alors du massif Central dans la direction du nord, auraient déversé les matériaux sableux arrachés aux flancs granitiques du massif. Du côté de Romorantin et Lamotte, les sables de Sologne reposent sur l'argile à silex qui se relève vers Sancerre. L'épaisseur maximum de cette formation semble être au centre même de la Sologne, dans la région de Lamotte : St-Viâtre, Villeny. La silice domine dans les communes du canton de Lamotte-Beuvron.

Ces sables argileux rendent souvent difficile la tâche du paysan ; un peu trop d'eau, et il faut remettre à plus tard les travaux de printemps, alors qu'en plein été la Sologne « chauffera sur sa glaise faisant du sol » la poudre et sécher l'écriture », type pédologique de sols le plus courant. Lamotte-Beuvron (légèrement podzolique).

Horizons	PH	Argile	Fer Libre	Co3	Ca
		%	% en Fe 2,03		
A à 15 cm	6,2	9	2,2	0	
B à 40cm	6,6	36	8,5	0	

On peut, en effet, considérer que toute roche même sableuse a contribué à former un podzol ; la présence d'argile dans cette roche mère ayant entraîné un lessivage sensiblement moins prononcé à conduit à la formation de sols légèrement podzoliques.

On a trouvé aussi dernièrement dans les sables cultivés de la ferme de la Maison d'Education surveillée de Lamotte-Beuvron, à une profondeur de 50cms environ, un lit continu de matières agglomérées résistant au choc, pouvant faire obstacle aux racines; On a là incontestablement à faire à un alios que les agriculteurs dénomme « mâchefer » ou « tuf dur ».

Les sols légèrement podzoliques sont de beaucoup les plus intéressants, du point de vue culturel, en raison de leur teneur généralement satisfaisante en argile et de la faible profondeur de leur horizon d'accumulation.

L'imperméabilité classique de cette contrée est imputable surtout aux couches continues d'argile de la roche mère, lesquels lorsqu'elles sont à une faible profondeur, s'opposent à toute infiltration des eaux.

La prédominance considérable du sable grossier rend les sols podzoliques très sensibles à la sécheresse, alors que, chez les autres, l'eau retenue par la couche argileuse relativement peu profonde atténue ses efforts. De cette situation de l'imperméabilité du sous-sol, il résulte que le pays, lorsqu'il est abandonné à lui-même sans fossés ni rigoles, doit naturellement se couvrir de marécages pendant l'hiver. Une telle nature de terrains semble condamner la région à la stérilité ; pour y remédier, il faudra donner au sol une culture appropriée, des amendements coûteux et des soins de tous les instants.

### **Besoins en chaux**

Les terres de Sologne sont totalement dépourvues de calcaire. Néanmoins, la réaction des terres cultivées, en raison de leur faible pouvoir tampon et du fait que des chaulages y ont déjà été pratiqués, quoique acide est assez voisine de la neutralité, le pH oscille entre 5,8 et 7,8. Le besoin en chaux qui est fonction du pH et de la teneur en complexe absorbant, c'est-à-dire pratiquement en argile, va de 0,20% pour les terres renfermant moins de 5% d'argile ; à 1% pour les terres en contenant 10%. Un apport de 500 kgs à 2.500 kgs de chaux par ha est donc suffisant pour amener à la neutralité la couche superficielle.

### **Relief (éléments et côtés caractéristiques)**

Médiocre dans l'ensemble, il présente une table légèrement inclinée vers l'ouest, qui se maintient entre 120 et 125 m. Des ondulations multiples mais de modique amplitude, animent la surface ; elles atteignent une réelle importance entre le Beuvron et le Cosson moyens et enserrant les vastes bassins de Vouzon-Lamotte, de Nouen et de la Ferté St Aubin.

### **Hydrographie (fleuves, ruisseaux, étangs)**

Le Beuvron, simple ruisseaux dont le trait essentiel est sa longueur. Presque toujours dépourvu de lit profond, il inonde fréquemment les près qui le bordent. En été, il ressemble parfois à de tous petits étangs réunis par des seuils encombrés d'herbes et de joncs. Le Beuvron se jette dans la Loire après s'être rejoint au Cosson en aval de Blois.

Etangs : très peu sur la commune propre de La motte, mais ils sont par contre beaucoup plus importants sur les communes limitrophes.

#### 4° - Climat

##### **Pluies :**

La Sologne est une région relativement peu pluvieuse l'absence de relief y limitant les condensations ; la répartition de ces dernières y est en outre assez régulière.

**Automne** : état hygrométrique élevé se traduit souvent par des brouillards épais.

**Été** : température sensiblement supérieure à celle de la région parisienne.

	<b>Hiver</b>	<b>Printemps</b>	<b>Été</b>	<b>Automne</b>	<b>Année entière</b>
Ht.de pluie	115mn	125mn	150mn	148mn	538mn
Températures Moyennes	3°,5	10°,8	18°,9	11°,4	11°,1

C'est une région au climat des plus secs après le midi où il pleut le moins. La répartition des pluies y est très régulière les plus grandes pluies sont en été et en automne

##### **Température :**

Elle est en moyenne de 11°,1. La courbe annuelle est régulière ; elle suit celle de Paris, mais elle est toujours plus élevée. Les étés en particuliers, sont plus chauds que sur les bords de la Seine (+1°,4). Ainsi se manifeste le caractère semi-continentale du climat de cette région.

Les gelées les plus à craindre sont au printemps (première quinzaine de mai) au moment où le sol humide ne se réchauffe pas. C'est ainsi que les seigles semés de bonne heure à l'automne, ont leurs épis qui gèlent souvent. De même pour les arbres fruitiers (basses tiges).

La moisson se fait du 10 juillet au 15 août. Cette année elle a duré de 1er juillet au 1er août (juillet 43) (d'abord seigle, blé, et avoine).

### Vents :

Ceux du N.O. de l'Est de du Sud -Est sont sans importance. Par contre, ceux de l'Ouest, et du Sud -Ouest d'une part, du Nord et du Nord -Est d'autre part sont prépondérants. Les vents du Nord amènent les ciels limpides, le beau temps en été et les grands froids ; par contre, lorsque soufflent les vents du Sud-Ouest, les températures restent modérées en toute saison. Le vent de galère : vent solaire (du Sud) = le sirocco de Sologne.

### Saisons

L'hiver est rarement rigoureux ; il se montre surtout humide. Pour apprécier le caractère un peu particulier de ce climat, il faut en plein mois de décembre, quitter les rives du Beuvron et s'en aller vers l'Ouest ; un froid humide vous pénètre vous glace. Quelques heures après, au contraire, il vous est possible de goûter le plaisir d'un repas champêtre. L'hiver allonge ses jours « d'un pas d'oie à la St Thomas » (21 décembre) d'un pas de chien au premier de l'An, au Rois (6 janvier), d'une aiguillée de soie et grande à la St Vincent (22 janvier) et à la Chandeleur (2 février), de deux petites heures ».

Au printemps, si pendant plusieurs jours les nuées sombres de l'Ouest ont déversé des trombes d'eau sur la région, on voit aussitôt les champs presque « à blanc ». Aux yeux du paysan, le printemps est de beaucoup la saison la plus importante ; d'elle dépend l'avenir : « si l'eau tombe au premier jour des Rogations rares seront les foins » ; « S'il pleut à la Ste Pétronille, c'est quarante jours sans sécher les guenilles et s'il en est de même à la St Médard, il pleuvra 40 jours plus tard », seul « St Barnabé pourra ramener les choses de moitié ».

En été, la température paraît assez forte ; pas de vent, à peine une brise ; et la chaleur lourde oblige les paysans à observer la méridienne. Les vrais orages sont rares ; les masses d'eau et de grêle se déversant dans la vallée de la Loire ou du Cher.

La tiédeur de l'air se prolonge souvent jusqu'en décembre, c'est l'été de la St Martin si nécessaire aux labours et aux derniers travaux des champs. Fréquemment le brouillard se lève et couvre la tombée du jour les campagnes et les villes.

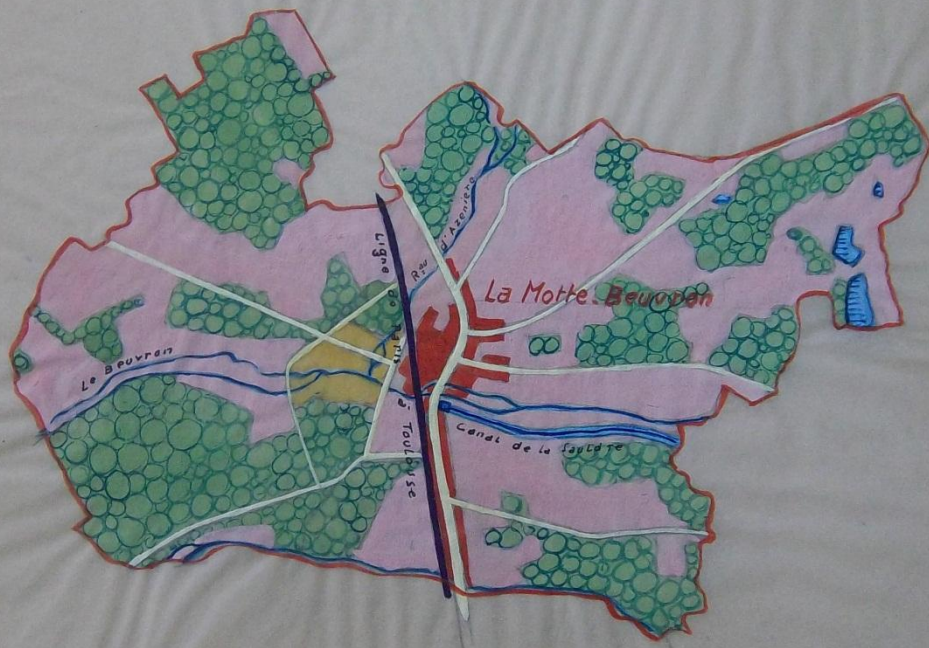
La Sologne est dotée d'un climat bien adapté à son sol. Les pluies sont assez rares pour ne pas transformer en marécages les champs imperméables et qui manquent de pente ; et leur répartition est suffisamment régulière pour favoriser le développement des jeunes céréales, au printemps, et leur donner, au début de l'été, le tribut d'eau nécessaire pour arriver à maturité.

La Sologne est trompeuse quand à son climat ; en effet son humidité superficielle ferait croire qu'elle est plus arrosée que les régions voisines. Le gros ennemi des cultures est cette humidité stagnante avec le manque de calcaire. Au cours du verglas du 23 au 26 janvier 1879, la proportion des arbres gelés à été énorme : 60 à 95% des pins maritimes ; 45% des pins sylvestres.

5° - Répartition des superficies (d'après la statistique agricole 1942)

Céréales	120 ha
Plantes sarclées	70 ha
Fourrages annuels	20 ha
Près temporaires	21 ha
Jachères	90 ha
Terrains non agricoles	38 ha
Terrain agricoles non compris	24 ha
Jardins	8 ha
Terres labourables	465 ha
Pâturages	65 ha
Vignes	4 ha
Particuliers - Bois	637 ha
État	205 ha
Étangs	5 ha
	-----
Total général	1578 ha

# LA MOTTE-BEUVRON



Bois



Labour en planches



Terres drainées

## 6° - La Végétation

### **Prairie naturelle**

Si les prairies situées le long du Beuvron donnent généralement un foin grossier, parfois boueux en raison des débordements de ce dernier, grâce au chaulage et à l'emploi des scories et de la cyanamide, il est possible d'obtenir partout une flore convenable et notamment dans les prairies non inondées, un fourrage de qualité satisfaisant.

### **Flore et Faune**

Deux formations naturelles ont caractérisé, à l'origine la flore de Sologne : la forêt et la lande. La forêt, avant les grands défrichements du Moyen-âge, couvrait de vastes espaces de Lamotte Beuvron à la Ferté St Aubin. Ces immenses massifs forestiers étaient constitués de chênes, de hêtres, de charmes et de bouleaux. Là où la forêt n'avait pu subsister s'étend la lande, autre végétation spontanée formée de maigres lichens, d'ajoncs d'Europe et d'ajonc noir, de touffes de brémailles (bruyère cendrée et bruyère à balais), de genêts qui peuvent atteindre la taille de l'homme, de fougères et de mousses, enfin millepertuis, digitales et mousse. Toutes ces vastes forêts abritaient loups, cerfs, sangliers, faisant de la Sologne, dès le Moyen-âge, le paradis des chasseurs et enracinant au cœur de ses habitants la passion du braconnage. Le gros gibier est devenu rare, sauf depuis la guerre où il n'est presque plus chassé. Le faisan et le lapin l'ont remplacé.

Quand à la faune aquatique, elle abonde dans le Beuvron et les ruisseaux et étangs. Carpes, brochets, tanches, perches et anguilles et toute la « blanchaille » ablettes et gardons.

## **II - Questionnaire du géographe (R. DION)**

Le canton de la Motte–Beuvron a dans toute son étendue le même caractère, c'est un sol de sable mêlé de silex et plus souvent d'argile, reposant sur un sous-sol imperméable. Et on pourrait le définir comme tout sol de la Sologne : un îlot de sable et d'argile au milieu d'une mer ou d'un lac de calcaire. (N.J. de Saint Venant)

### **Aptitudes agricoles**

Notons tout d'abord l'absence de relief ; la pente est trop modeste pour activer la circulation des eaux. En outre, la présence des couches argileuses crée une imperméabilité presque générale et n'offre, d'autre part, que peu de ressources aux plantes, tous les sols ont subi en profond lessivage. Certaines régions ne sont pas totalement dépourvues de dépôts limoneux ; (vallée du Beuvron) : c'est la « Beauce de Sologne ». Ces diverses natures du sol coexistent dans la même commune et parfois dans un seul domaine ; elles doivent être appréciées avec soin par les cultivateurs. Les terres de la commune de Lamotte sont en majorité sablo-argileuses, c'est-à-dire qu'elles contiennent assez d'argile (10 à 20%) pour que la masse terreuse acquière un peu de consistance et forme des mottes qui se brisent sous l'effort de la herse.

### **Qualités et défauts des terres sablo-argileuses.**

#### **Qualité :**

- 1°) État sain de la terre et par suite la prédominance de la fermentation sur la putréfaction,
- 2°) La perméabilité naturelle du sol, donnant à l'air un accès facile, ce qui favorise la nitrification des matières organiques,
- 3°) L'échauffement facile aux rayons solaires,
- 4°) L'état meuble du sol,
- 5°) Les labours et les autres opérations de la culture sont faciles et peu dispendieux. Il faut très peu de main d'œuvre pour cultiver ces terres.

#### **Défauts :**

- 1°) manque de consistance de la terre.
- 2°) Pénétration trop rapide des eaux pluviales du sol dans les sous-sols,
- 3°) Dessèchement trop prompt du sol
- 4°) L'épuisement rapide des engrais,
- 5°) Le manque absolu de l'élément calcaire.

### 1°) Amendement et procédés de culture de ces terres :

Comme amendement, on emploiera exclusivement, et de préférence aux chaulages, les marnages à fortes doses (40m<sup>3</sup> au moins par hectare). On se contentera d'un labour de défoncement et de défrichement de 30 à 40 cm environ, d'un labour pour enterrer le fumier, et d'un labour pour enterrer les semences. Il convient de tasser la terre par des roulages après chaque labour et de plus, après la levée des semences.

2°) Tous les sols de la commune ne peuvent être labourés qu'en planches ou en sillons plus ou moins petits suivant les cultures et les terres. Planches assez larges (2m.) pour ray-gras ou trèfle, étroites au contraire pour le blé. D'une façon générale, les labours sont insuffisamment profonds, c'est le gros défaut des paysans qui n'ont pas l'habitude de labourer plus profond. Les sols sont très insuffisamment défoncés. Les planches s'appellent des « baratais » ; elles sont séparées par des « fonds » qui conduisent l'eau au fossé.

3°) Les sols de Lamotte auraient besoin d'être drainés. Il n'y a guère que les terres de la colonie pénitentiaire qui ont été drainées. Le commissariat à la Sologne compte en drainer beaucoup d'autres.

4°) Marnage autrefois faits tous les 20 ans à la dose de 40m<sup>3</sup>/ha ; on a diminué les doses de marne, car de 1870 à 1910 environ, les marnières ne produisaient plus comme au début.

Depuis la dernière guerre, les terres ne sont plus marnées faute de transport et de main d'œuvre, et aussi par suite de l'emploi des engrais, qui aux yeux des paysans pouvaient remplacer les chaulages ou marnages à moindre frais d'épandage. La manière la plus proche était à Blancafort (45 kms.) dans le Cher et la marne arrivait à Lamotte par le canal de Blancafort. Les chaulages comme les marnages ne sont plus faits actuellement. La marne avait l'avantage d'agir comme amendement physique, comme amendement chimique et comme engrais calcaire. La marne pour être bonne devait 1°) être riche en calcaire et surtout en calcaire pulvérulent ; 2°) pouvoir se mélanger facilement à la terre. Le prix de revient des marnages à la fin de siècle dernier était de : à la dose de 40 m<sup>3</sup>, frais de transport seuls 50 c. pour 4 kms, de sorte que les frais de marnage qu'on peut estimer à 120fr./ ha montaient à plus de 500fr. à 8 ou 9 lieues de distance et cela il y a 50 ans. Les paysans n'avaient donc plus envie de dépenser 500fr. pour amender une terre qui n'en valait pas 200 fr. Ils préféraient la laisser en bruyère de pacage ou la planter en bois qui ne demandent pas de marne. La chaux toutefois avait l'inconvénient d'épuiser le peu d'engrais qui s'y trouve

### Valeur locative

1744 - 15 sols d'argent (et encore avec une avance considérable de bestiaux que le propriétaire donnait au fermier).

En général, la valeur locative des terres se fait à prix fixe et très rarement en nature.

1941-42 - Bonnes terres. ½ qu. ha = 200fr. Vieux loyers encore à 40 ou 50fr. l'ha. Les loyers sont vraiment insuffisants pour que le propriétaire puisse s'intéresser à sa ferme.

Valeur rurale avant la guerre : 1500 à 2500fr. l'ha.

Depuis 1940 : 10 000 à 20 000fr. l'ha d'une façon générale, le sol est facile à cultiver. Le gros ennui pour les agriculteurs est le dégât des lapins dont les paysans se plaignent tant.

D'après la matrice cadastrale

Catégories		classe	Superficie	Valeur Imposable
<b>Terres</b>		1	27 ha	40 fr.
		2	212 ha	28 fr
		3	432 ha	16 fr
		4	132 ha	5 fr
			----- 803 ha =====	
<b>Près</b>		1	27 ha	48 fr
		2	79 ha	36 fr
		3	18 ha	24 fr
			----- 120 ha =====	
<b>Vignes</b>		1	1 ha	32 fr
<b>Bois</b>	Particuliers	1	102 ha	
		2	106 ha	
		3	375 ha	
			----- 583 ha =====	
	État	1	35 ha	
		2	11 ha	
3		150 ha		
		----- 789 ha =====		

### Assolements

1 <sup>e</sup> année	Jachère et plantes sarclées ;
2 <sup>e</sup> Année	Seigle ou blé (céréales d'hiver)
3 <sup>e</sup> Année	Avoine ou orge (céréales de printemps) ;
4 <sup>e</sup> Année	Fourrage, trèfle, violet ou jaune des sables ou ray-gras
5 <sup>e</sup> Année	Pacages ( un an).

### Autre assolement

1 <sup>e</sup> Année	Maïs pour ensilage
2 <sup>e</sup> Année	Vesce pour vert ou grains (semis trèfle incarnat en sept)
3 <sup>e</sup> Année	Trèfle incarnat en floraison en juin ; choux repiqués sur trèfle incarnat ;
4 <sup>e</sup> Année	Pommes de terre ;
5 <sup>e</sup> Année	Rutabagas semés dans pommes de terre, récoltés en hiver ; avoine ;
6 <sup>e</sup> -7 <sup>e</sup> Année	Trèfle violet récolté en vert ou sec ;
8 <sup>e</sup> Année	Froment

### **III - La vie économique**

Jadis le but de tout bon fermier était d'obtenir le minimum de cultures alimentaires indispensables à la vie et de s'adonner à l'élevage : élevage des moutons (160 en moyenne par exploitation), élevage des bœufs (seuls les bœufs laboureurs), élevage des chevaux (race Solognote) toujours en assez grand nombre (on leur demandait surtout de conduire le « maître » au marché). Elevage des porcs, dindons et des abeilles, dites « mouches à miel ». La nourriture des hommes se composait de légumes récoltés dans d'immenses jardins situés aux abords des fermes, et qui fournissaient pois, pommes de terre, potirons, raves. Il fallait un événement extraordinaire pour que les Solognots fassent usage de la viande de boucherie. Ils avaient en réserves quelque « tines » de porc salé, mais ce dernier n'apparaissait sur la table que les jours de fête. Le pain dépourvu de valeur nutritive, était de sarrasin. Quant à la boisson, c'était du vin qui se conservait mal, ou du cidre, mais surtout de l'eau.

Si l'on consulte tous les vieux documents, on est vite convaincu que l'agriculture en Sologne a été prospère au Moyen-âge. Nous en trouvons encore la preuve dans la nature des redevances, des fermages et des dîmes, qui se payaient presque toujours en grains et en vins. Si c'était en grains, on spécifiait que le débiteur devait livrer soit du blé-froment, soit du seigle, soit très souvent du blé-seigle (silige), ce qui prouvait que la culture se faisait dans des terres très améliorées.

Une autre observation permet de reconnaître que la culture a dû être très avancée, c'est la quantité de rigoles et de fossés qu'on retrouve dans les laines de bruyère et qui ont dû être établis pour des cultures soignées et intelligentes. Dans la plupart des coins on ne faisait jamais de froment, ni d'avoine, ni d'orges ; le seigle et le sarrasin suffisaient seuls à la nourriture aussi bien des habitants que de leurs animaux.

La Sologne, qui il y a 100 ans, produisait rarement tout le grain nécessaire à sa nourriture, en exporte aujourd'hui, ainsi que nous le verrons plus loin, malgré l'importante consommation qui se fait dans les fermes, pour les besoins de l'élevage. On s'aperçut aussi que le sel était propre à la culture des légumes ; on multiplia la production de la pomme de terre, non seulement pour la nourriture du bétail, mais pour la féculerie et le commerce. La carotte, la betterave, le rutabaga prirent place dans les cultures de toutes les fermes ou presque, et, en permettant de mieux nourrir les animaux pendant l'hiver, contribuèrent à leur amélioration.

#### **Vie Agricole**

½ propriétaires exploitants à peine ;

½ fermier

pas de métayers. Ce sont dans l'ensemble de grosses propriétés.

D'une façon générale, le paysan solognot ignore le rôle des engrais sur les cultures, il faudrait encourager l'emploi des engrais. Il faudrait donc faire une sérieuse propagande sur le choix et les conditions d'emploi. Les terres sont très peu morcelées. Le remembrement est inutile

Les productions du sol

Relevé des statistiques agricoles

	1929	1930	1935	1937	1939	1940	1941	1942	1943
Blé	63 ha R.14 qu	63	53 ha 14 qu	64 6	30 6	30 4qu	43 3qu	43	68
Seigle	69 R.10,5	69	60 10	60 8	50 10	30 6	47 3qu	48	37
Orge	15 R.12 qu	15	15 10	15 4	3 7	3 6	16 3,5	13	10
Avoine	136 R.11qu	136	147 8	147 5	190 9	60 6	100 2,5	95	93
Pommes de Terre	65 R.64qu	65	40	"	34	30	21	19	21
Topinambours	6,5	7	7	5	"	"	8	8	7
Betteraves. Fourrage	42	42	40	30	10	10	25	24	21
Autres racines	"	"	45	32	22	18	20	16	16
Légumes secs	4	"	"	"	"	"	"	1	4
Fourrage annuel	93	20	62	"	40	14	14	20	
Prés artificiel	137	42	125	"	90	90	54	21	
Jachères	1077				211	415	290	90	
Total Labour	"	738	758	803	700	700	550	465	
Prés naturels	269	128	128	130	110	110	87	120	
Herbages	"	122	50	100	60	60	64	24	
Pâturages	"	1	70	70	40	40		65	
Jardins	7	5	1	1	1	1	6	8	
Vignes	"	"	5	5	5	5	4	4	
Bois	Particuliers	519		578	585	585	177 200	637	
	Etat	440	996	996	204	204	230	205	
Landes	"	80	34	"	200	200	600		
T. non Compris	"	252	234	"	85	90	300		
Superficie commune	"	2278	2278	"	2278	2278	2278	1578	

## Animaux

Chevaux	68	83	64	57	41	64	52	57	60
Bovins	161	232	133	126	156	270	244	267	266
Ovins	221	23	71	50	56	169	155	166	200
Porcins	114	152	181	84	118	174	150	155	n.138
Chèvres	9		3			40	16		

Comme nous le voyons sur le tableau ci-dessous, la culture du blé qui avait baissé en 1939-40, s'est accrue dans la commune de Lamotte, depuis la guerre. En effet, les paysans sont obligés de faire du blé, pour leur consommation propre et pour livrer au ravitaillement. Les rendements étaient sensiblement meilleurs en 1929 et 35 que ces dernières années.

(XX) Poules 986

Oies 46

Canards 23

Lapins 106

Le blé n'est cultivé que dans les terres suffisamment riches en argile, comme c'est le cas sur le territoire de Lamotte-Beuvron. Ses rendements peuvent même atteindre en année sèche des chiffres susceptibles de surprendre. C'est ainsi qu'on a obtenu en 1934 dans le domaine agricole de la Maison d'éducation surveillée de Lamotte-Beuvron 24 qu/par ha avec la variété Japhet qui, en raison de sa rusticité, est toujours la plus répandue. Préparateur Etienne étant cultivé dans les bonnes terres saines et Alliées dans les terres moyennes.

Toutefois, ce chiffre doit être considéré comme exceptionnel, une récolte de 20 à 25 quintaux étant regardée comme très satisfaisante et le rendement moyen étant seulement de 12 à 15 quintaux. D'après plusieurs essais faits par le commissariat, l'emploi de :

- 400 kgs. de scories ou de superphosphate enfouis au cours des 1<sup>er</sup> labours
- 200 kgs. de CIK au labour des semilles
- 75 kgs de So4Am2
- 200 à 250 kgs de (No3)2Ca en couverture début mars représente la meilleure fumure, dans la plupart des cas.

A mon avis les paysans ont raison de développer un peu la culture du blé par rapport au seigle, car les terres de la commune de Lamotte sont celles qui conviennent le mieux de la région pour le blé.

La culture du seigle a plutôt baissé ces dernières années et même depuis la guerre. Les rendements aussi ne sont pas excellents. Cette plante doit être réservée aux terres sableuses (Yvoy-le-Marron, Chaumont-sur-Tharonne) où la culture du blé serait aléatoire.

La variété Perthus qui s'est substituée au seigle de pays a donné à Lamotte Beuvron de 20 à 30 qu avec la fumure suivante :

- 300 kgs scories ou de superphosphate
- 150 kgs de CLK ; 100kgs d'ammonitrate ou 75kgs de sulfate d'ammoniaque à l'automne.
- 125 kgs de nitrate de chaux en couverture en mars.

Le rendement moyen pour la région est peu supérieur à 11 quintaux par ha. Il se contente des terres pauvres en engrais, mais dans les terres riches il donne des récoltes plus abondantes. Le marnage augmente les produits du seigle, mais il réussit encore assez bien sous amendement calcaire.

L'orge a plutôt tendance à baisser. Elle n'occupe qu'une très faible proportion des terres labourables. Elle est en effet plus exigeante que le seigle. Elle redoute surtout les terres argileuses mouillées.

Il lui faut des terres saines, marnées et bien fumées. On fait presque uniquement de l'orge de printemps pour le bétail.

Mais meilleure variété Géant Caragua ou dent de cheval ; Rendement 60 à 80.000kgs/ha.

L'avoine : c'est la céréale la plus cultivée ; elle occupe la moitié des espace ensemencés à Lamotte, car elle est moins exposée aux dégâts commis par les lapins. L'avoine d'hiver ne tient qu'une place peu importante. L'avoine de printemps est beaucoup plus cultivée. Les variations de rendements sont très importantes. C'est ainsi que dans les champs d'expériences de Lamotte-Beuvron, on a obtenu 9 quintaux (I+a en 1936) ; 17 quintaux en 1935. Ces oscillations considérables sont surtout imputables à la pluirosité, laquelle influe énormément dans les sols sableux plus particulièrement sur le développement de la céréale de printemps. C'est en année humide que l'avoine fournit les résultats les plus satisfaisants.

- Fumure : 400kgs de superphosphate ;
- 150kgs de CLK ; 200kgs d'ammonitrate.

La variété « Jounette » est l'une des mieux adaptées. Les rendements moyens de la commune ne dépassent guère 13 quintaux par ha.

### Pommes de terre

Les rendements oscillent couramment dans les bonnes terres de la commune entre 10 000 et 25 000kgs et dans les plus pauvres, les sables, entre 6000 et 18 000kgs. Ces variations énormes semblent liées très étroitement à l'humidité du sol, la pomme de terre étant, en effet très sensible à la sécheresse qui sévit plus particulièrement durant les premiers mois de son développement.

La variété Ronde-Jaune est toujours l'une des plus appréciées ; on rencontre aussi de la Bintje (plants de Hollande ou de Bretagne).

La fumure de la pomme de terre, dans cette région, doit comporter l'addition aux 15 000 ou 20 000kgs de fumier épandus :

- 400 à 500kgs de super ou scories ;
- 200kgs de CLK ;
- 300 à 350kgs d'ammonitrate à 15%.

La pomme de terre se plaît dans les terrains meubles ; elle vient très bien dans les terres sableuses de la Sologne qui ne sont pas trop mouillées par les eaux stagnantes des sous-sols.

La pomme de terre demande un terrain bien assaini ; son plus grand ennemi est l'humidité un excès d'eau ferait pourrir les tubercules. La pomme de terre peut réussir dans les terres carnées aussi bien que dans celles qui ne l'ont pas été. Comme fumure il faut compter 10 à 15 t de fumier à l'hectare seulement, alors qu'en Beauce et dans le Nord, on emploie jusqu'à 40-50 et même 60 tonnes à l'hectare.

Engrais : scories, nitrates de chaux CLK.

#### Topinambours

Cette plante qui est susceptible de jouer un rôle appréciable en Sologne, gagnerait à être placée dans les parties les plus saines en vue de faciliter sa récolte en hiver. Le topinambour donne surtout d'excellents résultats dans les terres drainées et ameublées par la culture.

#### Betteraves fourragères

Cette plante qui, destinée à l'alimentation du bétail, n'est cultivée que sur de petites surfaces peut donner des rendements élevés. C'est ainsi qu'on a obtenu à Lamotte-Beuvron, avec la variété géante de Vauride, 70 000kgs à l'ha avec les fumures suivantes (il y a aussi un peu de ½ sucrière) :

- 40 000kgs de fumier ; 400kgs de scories ; 300kgs de CLK ; 400kgs de nitrate de chaux.

L'azote nitrite s'est révélé nettement supérieur à l'azote ammoniacal. La première condition pour cultiver la betterave est d'assainir la terre par le drainage. Les marnages et chaulages sont plus nuisibles qu'utiles. Cette culture tend à diminuer dans la commune.

### Asperges

Cette culture (variété native d'Argenteuil) a pris une réelle extension dans la région et elle constitue en rapport vraiment intéressant. Il suffit, pour s'en faire une idée, de considérer que le rendement d'une plantation de 4 à 10 ans oscille normalement entre 3000 et 5000 kgs par ha. C'est l'une des ressources essentielles du paysan.

Pour se développer, elle a besoin d'un sol profond. Les champs sont plantés en griffes d'un an ; en lignes espacées de 80 cm quand les travaux se font à la charrue, de 1m50 quand ils sont exécutés à la main (à la "marre"). Au bout de 3 ans, les plantations commencent à procurer des récoltes intéressantes. La 4<sup>ème</sup> année, l'exploitation est en plein rendement.

Une superficie de 2 à 3 ha rapportait en 1938 de 20 à 25 000fr, l'expédition se fait à Paris ; le ramassage des « cagettes » s'effectue par un intermédiaire de revendeurs qui se disputent l'asperge de qualité ou par celui des coopératives. Dès le 15 mars, la récolte commence, remplissant d'espoir le paysan qui peut montrer avec un juste orgueil 7 asperges, 8 au plus qui peuvent « faire le kilo ». L'asperge a « sauvé la Sologne » a-t-on pu dire.

### Haricots

Variétés ; flageolets verts, lingots, michelet.

### Prairies artificielles et temporaires

Si la luzerne et le sainfoin ne réussissent pratiquement pas en Sologne, par contre l'association trèfle violet ray-grass y occupent des surfaces importantes. Le mélange semé au printemps, dans l'avoine, donne l'année suivante un fourrage abondant et de bonne qualité, quand le terrain est un peu argileux. Malheureusement, on conserve souvent cette prairie au pâturage du bétail ovin. Les mauvaises herbes l'envahissent le trèfle ne présente plus alors que quelques maigres touffes.

L'association lotier cornicalé, ray-grass, susceptible de produire pendant 2 ans, pourrait jouer un rôle intéressant dans les sols sableux. L'anthyllide vulnéraire revient également bien dans les sables, mais elle ne donne du fourrage que durant une année.

Les conditions essentielles pour le trèfle sont :

1°) que la terre soit saine et que les eaux ne séjournent pas dans le sol.

2°) que la terre soit assez riche en engrais.

3°) que la terre soit depuis longtemps en culture (on n'a jamais vu réussir un trèfle sur un terrain récemment défriché).

4°) que la terre ait été marnée.

Près naturels - voir plus haut

### Cultures potagères

Les haricots verts, les haricots secs, les petits pois, cultivés en pleine terre sur quelques hectares, donnent dans les sols légers, et sains, d'excellents résultats. La fraise elle-même (fraise des bois et grosse fraise) est cultivée en pleine terre.

### Oléagineuses

Viennent assez bien dans la région. C'est le colza d'hiver qui a donné les meilleurs rendements. La cameline et la moutarde n'ont pas été brillantes.

### Vignes

Cette culture a été très répandue à Lamotte-Beuvron au Moyen-âge et sous l'ancien régime, mais elle a presque complètement disparu aujourd'hui. Au XVIIIe siècle, on dut l'abandonner en partie à cause de l'humidité grandissante. Au siècle dernier, la culture de la vigne resta stationnaire. Elle a résisté partout aux atteintes du Phylloxéra qui décimait les régions calcaires.

Les cépages blancs y dominent nettement ; ce sont avant tout le Meslier, le Romorantin et l'Arbois, qui donnent notamment les vins de Mont Court Cheverny.

Les porte-greffes les plus employés sont les Riparis Rupestris, (particulièrement le 3309) et le Riparis claire. Les hybrides producteurs directs (Seibel, Seyve-Villard) en raison de leur faible sensibilité au mildiou retiennent de plus en plus l'attention de nombreux vignerons. Le rendement, dont les variations sont très grandes, est en moyenne de 40 hl par ha.

Les façons culturales, depuis 10 siècles, n'ont guère variées ; elles sont au nombre de 8, parfois même de 10 ; quand la vigne n'est pas à fil de fer (curer, tailler, déchausser, ployer, « marer », « remarer », « repasser », « rechausser »).

La fumure presque inconnue au début des temps modernes – on fumait seulement les vieilles vignes et tous les 25 ans – doit se faire tous les 3 ou 4 ans. La vigne a joué dans le développement de l'aisance en Sologne un rôle considérable.

### Les bois

La forêt doit occuper une certaine proportion de la surface totale de cette région, afin que les racines des arbres absorbent en grande partie les eaux de pluie. Faute d'avoir observé cette condition nécessaire, du fait de déboisements successifs, à la période de prospérité du XVIe siècle fit suite, jusqu'au milieu du XIXe siècle déjà une crise comparable à celle qui sévit actuellement.

La situation sérieuse qui a commencé vers 1918 est imputable, d'une part, également aux déboisements opérés sans contre-partie, durant la guerre de 1914-18, et d'autre part, aux vides causés parmi les jeunes cultivateurs au cours de cette guerre, qui se traduisirent par le mauvais entretien des fossés de drainage, l'abandon des fermes, la vente ou la location à des sociétés de chasse, avec, comme répercussion, l'accentuation des dégâts causés par les lapins. Les antiques taillis de chênes et de bouleaux se partagent la plus mauvaise moitié des sols avec les peuplements en pins sylvestre et laricio (vient très bien dans les sables secs) dont le bois recherché pour le sciage et les étais de mine, a atteint des prix élevés et a fait la fortune de la région.

Un si beau résultat n'a pas n'a pas été obtenu sans occasionner au sylviculteur de cruels déboires. Au cours de l'hiver 1878-79, le plus rigoureux qui ait été enregistré (-28°), durant un siècle dans cette région, l'effort de tant d'années parut anéanti. Tous les pins maritimes gelèrent. La maladie du rond aussi est à craindre. Avec un courage et une énergie qui firent l'admiration de tous, le solognot reprit aidé du gouvernement et de l'inspecteur des forêts Boucard, ses travaux de reboisement, de pin sylvestre, de bouleau, de chênes, les 2/5 de la commune.

Comme essences, le choix des intéressés doit se fixer sur le pin sylvestre et sur le sapin de Douglas auxquels peuvent s'ajouter l'Abiès grandis et le mélèze du Japon. De plus, l'emploi du charbon de bois tendant à se développer par suite de la multiplication des gazogènes, on a intérêt à substituer aux chênes pédonculés indigènes, (quercus, pédonculata) et aux bouleaux, les chênes rouges d'Amérique et le charme qui poussent très vite.

On peut se demander à quelle époque les pins ont été introduits en Sologne. Mr.de Marogues, dans ses « Essais sur l'appropriation des bois aux divers terrains de la Sologne », nous dit qu'au moment où il écrivait en 1811, le pin maritime était utilisé depuis quarante ans en Sologne, et que, dès le début son utilité et la promptitude de sa végétation l'avaient fait multiplier considérablement. C'est donc vers 1770 qu'auraient eu lieu les premiers semis de maritime. Quant au pin sylvestre, il était peu répandu en 1811. Il est moins susceptible de la gelée que le maritime, mais il vient moins vite que lui. Après le fameux hiver de 1878-79, une vaste pépinière de pins sylvestre fut créée à Lamotte-Beuvron. Le gros ennui était que le pin ne pouvait lutter avantageusement avec les bois indigènes pour le chauffage des foyers, avec le chêne surtout, et il était impropre pour la construction, à cause de sa durée trop restreinte, lorsqu'un jour, Mr.de Luage de Meux eut l'idée de faire fendre ses pins, de les lier en cotrets et de les proposer aux boulangers d'Olivet qui en redemandèrent. Le grand débouché des pins de Sologne était alors trouvé. Ensuite ils servirent pour la fabrication de pâte à papier, puis comme étais de mine.

Les terres de la commune de Lamotte ne méritent pas d'être entièrement boisées, car les cultures y viennent assez bien, et rapportent plus que les bois qu'il faudra réserver aux terres sableuses d'Ivo-le-Marron. Le boisement toutefois présente de réels avantages qui intéressent la prospérité et la salubrité de la Sologne. Le bois a pour but de faire baisser la nappe des eaux stagnantes. En un mot, le boisement est une cause puissante d'assainissement pour la Sologne. Les forêts préservent des orages. Il serait peut-être plus

utile de mieux cultiver les terres, et d'en reboiser une partie, étant donné que la main d'œuvre est rare.

Le bouleau pousse très vite ; c'est l'arbre de la Sologne. Il sert à faire des sabots d'où les nombreux sabotiers dans tous les plus petits pays du canton et de toute la Sologne. Si le sol est facile à détruire, il n'est pas facile à rétablir surtout chez les fouilles. Le grand danger est l'impatience du propriétaire.

Les meilleures essences sont :  
pour conifère : Pin maritime et « sylvestre » ;  
pour feuillus : chêne, bouleau, acacia, châtaignier.

Le boisement rapportait 8 à 10% il y a 50 à 60 ans.

### **Les mesures :**

A Lamotte :

la perche = 20 pieds,  
l'arpent = 42 ares 21 répartis en 6 boisselées de 7 ares 94.

La mesure adoptée pour la terre est le Septerie 1 arpent.1/3 soit 56 ares 28, divisée en 8 boisselées de 7 ares, 07.

Pour la vigne : arpent 12 journaux de 3 ares 52 ;

Près : journée = 1/2 arpent 21 ares 10.

La corde vaut 4 stères : long. 1m14 ; ht140 ; couche, 2,67. Briget Long. 1m76 ; grosseur 0,85.

Bois de souches et racines : larg. 1,33 ; ht133 et couche 2,66.

Sapins dimensions cordes 5 stères 92.

Les bois de mine se vendent au stère, au m<sup>3</sup> ou à la pièce.

Les étais livrés verts et non écorcés se vendent au poids.

### **L'Élevage**

La Sologne grâce à ses prairies et à ses pâturages, a toujours été un pays d'élevage, même au temps les plus sombres de son histoire. Ses troupeaux de mouton ont toujours conservé leurs qualités et leur réputation ; le pâturage était resté alors la suprême ressource du pays. A l'époque prospère les animaux étaient nombreux et de bonne qualité ; puis les races dégénèrent, à mesure que la population diminuait et que les terres cessaient d'être cultivées. L'élevage a sensiblement diminué depuis 1914.

### Le Cheval

Il y a un siècle, le cheval n'était employé pour la culture que très peu, presque partout les bœufs labouraient et faisaient tout le service de la ferme.

Peu à peu le cheval a remplacé les bœufs.

Le cheval d'alors était généralement bas sur le devant et il était petit, maigre, faible et court. Ils sont bas de l'avant-train, ont le garrot peu sorti. Les chevaux passaient alors aux champs 10 mois de l'année et surtout presque toutes les nuits.

Peu à peu en cultivant l'avoine, la race de Sologne s'est presque renouvelée et on a obtenu des animaux vigoureux et élégants. Le nombre des chevaux a diminué fortement sur la commune du fait des réquisitions.

La commune comprend en moyenne 1 cheval pour 38 hectares, sur la plus grosse ferme 10 chevaux ou 1 cheval pour 10 hectares environ de terres labourables.

### Bovins

Les bêtes à cornes sont assurément celles sur lesquelles la déchéance du pays a eu le plus d'activité.

La race solognote que l'on trouvait partout, il y a 100 ans à peine, ne formait pas sans doute une race précise ; elle avait le poil fauve et elle était fortement charpentée, mais elle avait 2 défauts : elle était peu laitière et presque impossible à engraisser. Cette race a disparu.

On a introduit des vaches normandes, bretonnes et mancelles. Mais la région n'a pas encore rencontré la race qui lui convient, puisqu'aucune de celles qui y ont été introduites n'a pu s'y acclimater, au point de se maintenir sans infusion de sang étranger.

Les vaches laitières qui existent aujourd'hui ne fournissent jamais un lait très abondant, mais il est de bonne qualité. L'industrie du fromage a aussi toujours eu beaucoup de succès.

Les fermiers se livrent surtout à la fabrication du beurre, dont la qualité varie suivant les soins apportés à l'opération.

Sur les 18 déclarants, 7 ont plus de 15 bovins en tout. Le reste en a une moyenne de 8 ou 9.

Avant la guerre, on faisait beaucoup d'élevage sur la commune, car la région s'y prête. On faisait beaucoup de veaux blancs réputés de Lamotte qu'on vendait sur la Villette à Paris. Comme race, c'est surtout "la Normande" croisée et adaptée au pays. En 1942, la production par vache, par an, en lait a été de 1674 l. or il y avait 157 vaches laitières.

Le lait a passé 141. 253 l. pour la population ;

114 .590 beurres, soit 4.600kgs de beurre

5276 fromages.

### Ovins

Dans tous les temps, la Sologne a possédé une race de moutons bien déterminée et d'une réelle valeur, qui a pu franchir les périodes de misères sans en être ni altérée ni modifiée dans sa pureté. Le mouton « solognot » trouvait très facilement à vivre sur la bruyère et les terres incultes. Les moutons ne sont pas grands ni jamais fort gras. Certains fermiers ont fait des croisements en introduisant des béliers Didley ou Southdown, qui ont donné d'assez bons résultats. C'est une race à viande remarquable, non pas par sa conformation qui laisse beaucoup à désirer, ni par la précocité qui lui manque, mais par la qualité de sa chair, sa rusticité et sa voracité.

Le mouton solognot se contente en effet d'une nourriture médiocre, et s'entretient bien là où des races perfectionnées mourraient de faim. Il y avait autrefois un concours de béliers à Lamotte-Beuvron, dans les premiers jours de septembre. Les moutons constituaient sous l'Ancien Régime, le meilleur revenu des paysans. Mais le chasseur et le locataire de chasse de nos jours, en interdisant l'accès des landes et des bruyères aux ovins, sont les responsables de leur disparition. Il n'y a plus guère qu'un troupeau de 160 têtes environ à la colonie (400ha)

### Causes de la Dépécoration \*

1°) Maladies parasitaires : douve dite aussi ; distomatose cachesia aqueuse, bouteille, pourriture. Strongylose ; piétin.

Toutes ces maladies sont vaincues actuellement.

Pour la douve, extrait éthéré de racine de fougère mâle ; emploi sans danger mais coûte cher et demande du soin.

Contre les strongyloses ; chymal dissous dans l'huile.

2°) Modifications des cultures : Apparition des engrais chimiques ; obligation pour l'agriculteur d'avoir des rentrées d'argent fréquentes nécessitées par la transformation du mode de culture.

3°) Diminution de la main d'œuvre : disparition des bergers, exode vers la ville. Diminution de la population de 25 à 30% depuis 30 ans.

\* c'est ainsi qu'on désigne la diminution du nombre et de l'importance des troupeaux (note du C.R.G.P.G.)

4°) Élevage en plein air plus possible dans ces conditions, les grands parcours, jachères, bruyères ont disparu par la transformation des cultures, ou par l'interdiction de baux. Manque de bergers. Actuellement la seule forme d'élevage qui semble possible est l'élevage en plein air intégral. La plupart des fermes abandonnées de la commune (et surtout d'Ivoy-le-Marron et Chaumont) dont la remise en culture exigerait des frais disproportionnés avec les résultats que l'on en peut attendre, peuvent devenir d'excellents fermes à moutons.

5°) Enfin le mouton passait pour être préjudiciable à la chasse surtout à cause des chiens qui sont censés accompagner le troupeau et qui au lieu de le garder battent la plaine et les bois.

De nos jours, le syndicat d'élevage ovin solognot, a fait beaucoup pour accroître le cheptel.

1°) Subvention pour la remise en état des bergeries qui consiste en une participation de l'état aux travaux de réfection des bergeries dont le % ne peut excéder 50% des dépenses et le total pas plus de 25 000 Fr pour une même exploitation. Cette subvention est accordée par le service du Génie rural (13 quai du Roi).

2°) Prêts consentie par le Crédit agricole. A longs et moyens terme pour la constitution des troupeaux. Les intéressés peuvent s'adresser aux agences cantonales de la caisse du Crédit agricole.

#### Les prêts sont de 2 catégories.

A) Prêts en vue de reconstituer le troupeau : Prêts à moyen terme à 4% remboursables en 18 ans. Garanties demandées : caution solidaire d'un propriétaire d'immeuble et valeur suffisante pour rembourser l'avance. Dépôt de titres sur l'Etat ; inscription hypothécaire. Pour propriétaire exploitant et fermier.

B) Prêts à long termes pour aménager les bergeries : destinée à compléter la subvention de l'Etat ; prêt à 3% remboursable en 30 ans. Garanties, inscription hypothécaire seulement pour le propriétaire.

En 1930, la quantité de laine était de 3kgs, 500 X 208 têtes = 728kgs. Ce n'était pas énorme, aujourd'hui elle a un peu augmentée. Comme races à choisir, le syndicat ovin conseille de préférence la race solognote ou à son défaut la Charmoise ou le Berrichon de l'Indre. Il faut avant tout rechercher des béliers de race pure.

On peut envisager 2 genres de troupeau :

- Dans les petites exploitations, une quinzaine de brebis peuvent être gardées aux près avec les vaches, pour économiser la main d'œuvre.
- Dans une grande ferme, il est nécessaire d'avoir un troupeau d'une centaine de têtes pour pouvoir payer un berger.

Pour améliorer la race, on a intérêt à procéder par sélection et non croisement. C'est une opération longue difficile, mais qui a donné de bons résultats d'après de vieux paysans.

En 1941, le mouton eut en grand succès après la conférence donnée à Lamotte par M. Le professeur Maussu, aussitôt que fut découvert le remède spécifique contre la douve.

Pour favoriser l'élevage et l'accroissement des troupeaux de moutons, il faudrait pouvoir assurer la surveillance gratuite des troupeaux par le vétérinaire de leur choix qui au mois d'octobre ou novembre irait l'examiner pour voir s'il est exempt de maladies parasitaires. En cas de douve, ou de strongylose, il faudrait que le traitement soit gratuit. Il serait bon aussi de donner des prix aux meilleurs bergers ; il serait bon enfin, de documenter les agriculteurs par des articles de journaux sur les maladies du mouton, leur traitement, le moyen de les dépister, montrer les avantages de la race pure, et les inconvénients des croisements.

L'élevage en plein air n'est possible que si l'élevage peut s'appuyer sur un syndicat d'élevage solide et bien outillé comme celui de Lamotte. Le Flock book de la race solognote, peut admettre tous les reproducteurs de cette race qui sont jugés dignes de l'être par suite de leur conformation et aptitude à la production de la viande et de la laine.

#### Buts du Flock Book. :

- 1°) assurer le maintien de la pureté de la race
- 2°) contribuer par une sélection judicieuse et continue à l'amélioration de ses aptitudes ;
- 3°) aider à la propagation de la race et à la diffusion des reproducteurs d'élite.

Droits d'inscription : 10 Fr. /bête ;

Délivrance certificat : 25 Fr. /bélier ; 20 Fr. /chèvre.

Comme bons éleveurs de moutons dans la région, nous avons :

M. Biosse Duplan à Vernou en Sologne ;  
Marquis de l'Ecluse à Villebourgeon ;  
M. de Vial au Bailly (plein air) ;  
M. Piguet à Nançay (Cher) Bergerie ;  
M. Godeville à Nouan le Fuzellier (Bergerie solognote).

### Les Porcs

Autrefois l'élevage et l'engraissement du porc se faisaient surtout dans les abbayes, mais il n'en était guère question en dehors des communautés.

La proportion des porcs s'est toujours maintenue et même s'est un peu accrue dans la commune. Il n'est pas rare de trouver dans une ferme de moyenne étendue 6 ou 7 mères truies qui donnent presque toujours 2 portées par an. Le pays est en effet favorable à l'élevage, car on y trouve le pacage et les parcours étendus si nécessaire à la santé et à la fécondité de ces animaux.

Les portées sont souvent très nombreuses : Moyenne de 8 à 10 porcelets vendus soit à la ferme, soit sur le marché à 7 ou 8 semaines. Le grand inconvénient de cet élevage dont les paysans se plaignent tous, est la variation constante des prix de vente, du moins avant la guerre. Et depuis la guerre, la taxe trop basse.

Sur les 18 déclarants, 5 ont 12 porcs ou au-dessus. La colonie en a 56. La moyenne est de 3 ou 4 par exploitation. Ce sont surtout des Craonnais croisés avec des Large White Yorkshire. Il y a pas mal de belles porcheries en Sologne.

Plusieurs à Souesmes : M. Berk à Ménestreau en Villette (aliments Sanders), M. Dubonnet à Montrieux en Sologne, et à Courbantou.

### Les Oies

Elevage assez répandu, mais facile que dans les fermes ayant un étang ou un ruisseau (Beuvron). Naissent à la ferme (avril) restent jusqu'à la moisson, où les fermiers de la Beauce les engraissent. Cette vente aide beaucoup les fermiers solognots à payer leurs frais de maison. La race du pays au plumage blanc, n'est pas très grasse, mais elle est rustique et d'un élevage facile.

### Le dindon

Occupe une place très importante en Sologne. Il est originaire des contrées chaudes du continent américain ; c'est seulement au début du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il a été emporté d'Espagne en France par des missionnaires de l'Ordre des Jésuites. D'après un vieux bail retrouvé à Vouzon ( 10 novembre 1675), Charles de Lévy duc de Vendadour, pair de France et seigneur des domaines de Vouzon, Lamotte Beuvron, donne à la paroisse de Vouzon moyennant 450 lièvres et une douzaine de poules dindes, livrables chaque année, le jour de Toussaint au château de Lamotte.

Quelques fermes ont encore des dindons. Le jeune dindon naît en mai et demande beaucoup de soins les premiers temps. Il faut surtout lui éviter de froid et la rosée du matin. Vie courte, il finit en décembre où il sera envoyé en Angleterre pour les fêtes de Noël.

Le coq est plus recherché que la poule.

Le dindon noir de Sologne est réputé. M. Baron à Vouzon en a un bel élevage dont il vend les produits sur Paris.

### Abeilles

Ces dernières années, la commune avait 10 ruches environ, qui donnaient en moyenne 5kgs de miel chacune (mais ceci me semble un peu faible).

## **La Chasse et la Pêche**

### La Chasse

La chasse qui avait attiré et retenu les nobles au Moyen-âge et au XVI<sup>e</sup> siècle est devenue de 1918 à 1939 une source considérable mais bien précaire, de revenus.

La commune de Lamotte depuis 1918 surtout, est devenue un pays de villégiature et de chasse privilégiée envahie par Paris chaque jour davantage. Des sociétés de chasseurs déversèrent chaque dimanche un nombre considérable d'étrangers qui arrivés par un train spécial « le train des chasseurs » venaient du samedi au lundi matin. La demande fut si importante que les locations atteignirent à l'hectare 50, 75 et même 100 frs. La chasse c'est l'attrait qui retient le propriétaire sur ses terres, qui l'engage à y résider et qui comme conséquence, l'amène à s'occuper de ses fermes et de ses bois ; c'est à elle que le pays doit la plus grande part de sa prospérité.

La chasse à tir s'exerce sur les gibiers les plus variés parmi lesquels le lièvre, le lapin, le faisan, la perdrix, la caille, le pigeon et la tourterelle, la bécasse, le canard, la judelle, la sarcelle sans compter les oiseaux de passage comme le vanneau, l'oie sauvage.

L'hôtel Tatin est par excellence l'hôtel des chasseurs et où tous, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, sont assurés de trouver l'accueil le plus le plus cordial et la table la mieux servie. C'est là que le Parisien, en quête d'une chasse vient s'adresser car on pouvait le renseigner sur toute la contrée à 20 lieues à la ronde.

Le Président de la République, lorsqu'il venait chasser sur le domaine de Lamotte, était servi par Mlles Tatin ; c'était l'hôtel préféré des ministres et anciens ministres et parlementaires. C'est là aussi que le comité Central agricole de la Sologne fait son déjeuner officiel annuel.

Le bourg de Lamotte Beuvron se fait joli et tout battant neuf pour les visiteurs hebdomadaires qui rapportent la richesse. Le pays tout entier jouissait de cette joie. Les jardins livrant leurs légumes et leurs fruits, les basses-cours leurs volailles, les vignes leurs petits vins clairs.

Pour la chasse à courre, on trouve le cerf et le chevreuil, le renard et le sanglier, le lièvre.

## La Pêche

Depuis un siècle, environ on détruit à peine le 1/3 des étangs.

	En 1846	En 1869	En 1899
Canton de Lamotte-Beuvron (Chaumont-sur-Tharonne, Nouan-le-Fuzellier, Ivoy-le-Marron )	874 ha	703 ha	688 ha
Diminution proportionnelle		19,3%	30,2%

C'est principalement dans la période du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, que la majorité des étangs furent créés. L'entrepreneur était payé partie en monnaie (livres tournois) et partie en nature (vin, blé et seigle).

D'après les anciens baux de ferme, il y avait pour les étangs alternance dans les cultures : deux années en poisson, une année de céréales. Le plus souvent, c'était le fermier voisin qui faisait la culture de céréale, orge et avoine de printemps. Le propriétaire fournissait le fond de l'étang, le fermier la totalité de la semence, les façons de culture, les frais de moisson et de battage. Le fermier prenait alors hors part le 8<sup>e</sup>me boisseau pour s'indemniser de ses frais ; après quoi, le reste du grain était partagé par moitié.

### **Pour créer un étang, il faut :**

**a)** d'abord voir si la région en comporte ; sinon, il serait inutile d'en créer. C'est que le sol n'est pas argileux.

**b)** choisir de préférence une dépression de peu de profondeur, en terres fertiles, argileuses, avec possibilité d'y amener les eaux d'un ruisseau coulant au soleil, afin qu'elles se réchauffent.

**c)** un terrain présentant un rétrécissement pour ne pas avoir à construire une trop grande chaussée. Aujourd'hui, la création d'un étang est une dépense très élevée à cause du manque de main-d'œuvre ; elle ne peut être rémunératrice.

Les étangs peuvent se classer en :

1°) étang d'alevinage ou frayères ;

2°) étangs d'élevage ;

3°) étangs d'engraissement.

La pêche se pratique du 29 septembre (jour de la St Michel) au 15 ou 20 mars, elle a lieu généralement tous les 2 ou 3 ans.

Les étangs de la commune de Lamotte sont assez mal entretenus et exploités. Comme entretien, il faudrait faire des faucardages et amender les étangs (chaulage 150 à 200 et même 400kgs à l'hectare de chaux éteinte). Or, par jour, 2 hommes peuvent épandre 4000kgs soit faire 10 à 20 ha. Les travaux doivent se faire par beau temps et sans vent.

Engrais : 25 à 30kgs de P905 pur par ha/an ; scories ou phosphates bi calciques ou superphosphates ou potasse 25kgs de Clk/ha.

**Les espèces de poissons** sont :

La carpe (commune, miroir, royale ou améliorée). La carpe est très répandue en Sologne, car c'est de tous les poissons celui qui convient le mieux pour la culture des étangs. La carpe est rustique peu exigeante pour la nourriture. Elle se reproduit facilement ; c'est le poisson le plus demandé.

La tanche se reproduit facilement. A 125gr c'est la « portion » (comme disent les solognots) ; c'est-à-dire la dimension où elle est dégustée avec le plus de délicatesse. Quand elle est bien nourrie, elle atteint cette dimension en 3 ans ; dans les étangs vaseux et mauvais, il lui faut 5 à 7 étés pour atteindre ce poids. Les marchés villageois aiment la friture de tanches de « 10 à la brailles » les villes demandent plus gros.

Les gardons et les rotengles : Cet élevage donne surtout des résultats intéressants pour les empoisonnements de rivières, et les sociétés de pêcheurs à la ligne sont les meilleurs clients des étangs.

Poissons dévorants : Brochet, perche soleil, anguille, perche commune, le sandre ; le black-bass.

Pour le transport des alevins de 2<sup>ème</sup> année, en camionnette réservoir (2000kgs de charge), il faut 1000 litres d'eau pour 1000kgs d'alevins et 1kg et 1kg1/2 de pression d'O. Alors que pour le transport des alevins de 1<sup>ère</sup> année il faut 2900 l. d'eau pour 800kgs d'alevins et 2kgs à 2,5 de pression d'O.

Les poissons seront plus tard vendus sur Orléans, Blois et Tours. Les camions sont de plus en plus employés à cause de l'avantage du « porte à porte » plus précieux encore pour le poisson que pour toute autre marchandise. Pour 1kg de carpe de 2-3 ans, il faut 5kgs d'eau ; pour 1 an, il faut 10kgs.

Une bonde d'étang avec sa grille représente actuellement un minimum de 17 000 francs de capital : une grille de décharge de 3 à 5000 fr. L'arrêté du 18 novembre 1941 (J.O. du 2 décembre) sur la mise en valeur de la Sologne, accorde des subventions aux particuliers pour la création et l'aménagement d'étangs allant jusqu'à 50% des dépenses réellement effectuées avec maximum de 100 000fr. par exploitation. Comme charges fixées, on peut compter environ 600 fr. par an pour un étang de 10 ha ; ce qui représente 5% du salaire minimum d'un garde-chasse.

Location : 25 à 30kgs de carpe à l'ha au prix de la production de gros, soit environ :  
25kgs X 14 fr = 350fr.

Un hectare d'étang se loue donc plus cher qu'un hectare de terre ; cela provient du fait qu'un étang bien entretenu rapporte plus qu'une terre médiocre, surtout avec l'augmentation des prix de vente du poisson à la production.

Il y a donc tout intérêt à créer des étangs en Sologne, quand la chasse est possible (voir plus haut). Pour la location d'un étang, on tient compte de la surface cadastrale et l'on fait une réduction de 15% sur la surface totale pour les bas-côtés.

Frais variables :

Empoisonnement : faucardement : 10j X 40 fr pour un étang de 10ha, c'est un minima.

J'ai compté le prix du faucardage au prix moyen de la location du bateau.

Location du bateau aux conducteur	150 fr,00	
Essence 8 l. par jour X 9,10	72 fr,80	Prix de 1940-41
Amortissement et réparation	<u>17 fr,00</u>	
	239 Fr,80	

Soit par ha :  $240 : 6 = 40 \text{ fr}$  ;  $40 \text{ fr} \times 10 = 400\text{fr}$

Dans le prix de location il y a plus 5fr au km/ pour le transport du bateau. Prix de revient d'un kilogramme de carpe : dans un étang de Sologne, de 10ha en 1941-42.

**Immobilisation** (estimation actuelle des chaussées, bondes, grilles, biefs, fossés = 35 000fr)

*Amortissement en 33 ans environ*

1.000 fr

*Entretien travaux divers*

1.000 -

**Total immobilisation et entretien**

2.000

2.000 fr

**Charges fixes**

*Location 25 kgs X 10 ha X14 fr.*

3.500 fr

*Impôts 75fr pour tout l'étang*

75 -

*Allocations familiales*

150 -

*Cotisations syndicales*

100 -

*Quote-part dans les frais de gardes, primes*

300 -

**Total des charges fixes**

4.125 -

4.125 fr

**Charges variables**

*Empoissonnement 140kgs X 25fr*

3.000 -

*Faucardement*

400 -

*Engrais et épandage*

1.500 -

**Total frais variable**

4.900 -

Réserves pour épidémies, sécheresse, Inondation, gelées, etc.

1.000 -

5.900 fr

**Frais de pêche** (main d'œuvre) garde de nuit, voiture, matériel)

1.200 -

1.200 fr

Total général

13.2225 fr

Soit pour un étang de 1 ha :

$$13\ 225 : 10 = 1.322,50$$

Or, 1kgs de carpes à cette époque-là se vendait 14 fr,10 et un étang à l'hectare rapporte environ 100kgs de poisson par an. Ce qui ferait donc : 14 X 100 kgs = 1.400 frs.

A ce prix-là le bénéfice pour le propriétaire est donc presque insignifiant.

$$1.400 - 1.322,50 = 87,50 \text{ par ha.}$$

C'est alors qu'en mars 1942, le comité de la Sologne d'après les protestations unanime des producteurs de carpes des étangs de Sologne, résolut d'augmenter les prix de vente des carpes de 3 fr le kg sur les prix de mars 1941, soit 17 fr le kilog.

Le bénéfice est donc de : 1.700fr – 1.322,50 = 377 fr,50 soit 400 fr par ha.

Le bénéfice en réalité est plus élevé quand on compte tous les autres poissons : brochets, black-bass, tanches, anguilles.

Un étang de 10 ha en plus des 1.000kgs de carpes, rapporte quand il est bien entretenu :

145 K de tanches	X	16,65.....	2.414,25
100 K de perches	X	16,20.....	1.620
200 K de poissons chats	X	7,45.....	1.490
15 K d'anguilles	X	20,25.....	303,75
-			-----
Total			5.828,00

Soit par ha : 5.825 : 10 = 583 frs

Or, le résultat d'un étang non entretenu est de 200 à 250 frs l'ha seulement.

Les étangs de la région sont en général assez mal entretenus.

## **2° - L'Activité Industrielle**

### **Généralités**

A la fin du XIX siècle, Le comité central se préoccupe de découvrir aux plantations, alors en plein rapport, de nouveaux débouchés. Les jeunes pinerais, après le reboisement de 1879-1880 couvraient une grosse partie du canton. Le gommage fut entrepris dans plusieurs domaines au début de ce siècle, grâce à la « société d'exploitation forestière de Sologne » établie à Lamotte Beuvron ; elle disposait d'une scierie ; elle prévoyait des contrats de location d'arbres pour répondre aux besoins d'une usine de distillation.

L'existence de cette société fut de courte durée ; avant la guerre de 1914, le gommage était abandonné.

Le comité central, dès 1922, préconisa l'emploi du gazogène, encouragea les ingénieurs et la grosse industrie à assurer l'avenir de ce « carburant national ». La guerre de 1939 survient et rien de sérieux n'avait été réalisé.

Multiplés sont les entreprises dépendant des forêts : scieries fixes ou mobiles, saboteries et fabriques de galoches à Lamotte.

A proximité de la voie ferrée d'Orléans et à Vierzon on exploite les poteaux de mines.

Il y a une minoterie à Lamotte qui se sert de la force du Beuvron.

## Industrie de luxe

Une porcelainerie existe à Lamotte, succursale de Vierzon, créée il y a 10 ans environ ; elle eut presque tout de suite à subir la grave crise de 1936-1937. A la déclaration de la guerre, elle avait bien de la peine à occuper ses 140 ouvriers. C'est l'archevêque de Vierzon qui en est le directeur.

La fabrication comprend le décroûtage, le moulage et le calibrage, le séchage, le démoulage et l'empilage. Une première cuisson « en biscuit » soumet la pâte à une température de 800° ; on défourne, époussette, trempe dans l'émail ; enfin on retouche et on met au four chauffé à 1 800° et soumis à une forte ventilation pendant 30h. Les objets, une fois triés, sont décorés à la peinture ou au chromo. Une dernière cuisson est faite à 800° dans un four à mazout. Les expéditions sont effectuées dans des caisses à claire-voie ou « harasses ». Elles sont destinées surtout à Paris (Samaritaine).

Parmi les industries de Lamotte, il faut encore citer les fabriques d'allume-feux qui ont leurs débouchés sur Paris, grâce à la ligne de chemin de fer.

Ces industries modestes ont traversé durant leur courte existence bien des vicissitudes.

Il existe deux sortes d'allume-feux :

- Les uns sont fabriqués avec le taillis de mauvaise qualité, composé de chêne, bouleau, noisetier, etc.....dont on forme sans autre préparation de petites bottes liées à un lien.

- Les autres sont exclusivement fabriqués avec du pin pelé par avance et scié à la longueur de 0m25. Chaque brin est ensuite fendu en petits morceaux et lié par paquets.

Il convient aussi de parler d'une vieille industrie du pays : celle du balai. De tous temps on a fabriqué le balai de bruyère qui sert au balayage des rues et des cours ; on trouvait sur place la bruyère et la breuille et les longues tiges de ronce qui servent à le lier.

Cette industrie présente cet avantage de fournir du travail surtout en hiver, par les mauvais temps, alors qu'il est impossible de sortir à cause de la neige ou des pluies ; elle occupe surtout des ouvriers âgés ou invalides dont elle est le gagne pain.

Depuis quelque temps on s'est mis à fabriquer aussi des balais de bouleau qui sont préférables pour les écuries et les granges. Les balais se livrent par douzaine.

Il y a encore actuellement un atelier de couture pour les Allemands.

### **3° - Les Communications**

(Voir plus haut)

Sur route Orléans-Vierzon,  
ligne Paris-Orléans, Vierzon, Châteauroux, etc.  
Rivière Beuvron.

Lieu de passage très important surtout au moment des chasses en septembre, octobre, les dimanches soirs.

#### **- Ligne de Lamotte-Beuvron à Vierzon et Orléans -**

	<b>1853</b>	<b>1869</b>	<b>1898</b>
Nombre de voyageurs	23 755	41 344	122 316
Tonnage des marchandises expédiées ou reçues	12 975 T	73 748 T	32 374 T

Le comité central de Sologne élaborait un projet grandiose, celui de relier la Loire au Cher, de Châtillon sur Loire à Monthault. Mais le Gouvernement ayant rejeté ce projet, dont l'exécution se serait élevée à 20 millions, on se contenta d'un tout petit canal, de Blancfort à Lamotte. Du moins permit-il d'acheminer en Sologne d'importantes quantités de marne.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on prolongea le tronçon de route la Ferté-Saint-Aubin-Lamotte et l'on parvint ainsi à Vierzon. Mais cette création jeta la consternation parmi les habitants de Romorantin parce qu'ils étaient en dehors du trafic Paris-Toulouse.

La construction de la plupart des routes a été l'œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle.

A l'heure présente, la circulation est aisée et les routes assez bien entretenues (jusqu'à la guerre du moins).

Un service de cars a supplanté le rail entre Blois-Lamotte et Blois-Romorantin.

Le nombre des automobiles n'a cessé de croître jusqu'à la guerre.

### **4° - Commerce**

Au temps de sa prospérité, la Sologne présentait une grande activité commerciale et industrielle. Il se faisait, dans les marchés et dans les foires, un important commerce de produits agricoles : blé, blé-seigle, seigle, avoine, sarrasin, bestiaux, volailles et porcs. On y conduisait aussi le chanvre et le lin récoltés dans le pays, le miel et la cire.

Les bêtes à laine y occupaient aussi une grande place ; il y avait même des foires aux laines où se vendaient les produits du pays ; on en constatait l'existence dès le XVe siècle.

Les voies de communication, les chemins de fer, ont rendu moins utiles ces marchés et foire.

L'importance des marchés s'est accrue tandis que déclinait celle des foires.

A Lamotte cette importance des marchés était loin d'être négligeable. Le transit des chemins de fer départementaux est maintenant nul.

La marché avait lieu le vendredi avant cette guerre ; actuellement il n'existe presque plus. On y vendait des veaux, porcs, volailles, beurre, fromage et légumes.

- **Exportation de bois et charbon à Lamotte et commerce des grains** -

<b>En 1853-54</b>		<b>1869</b>	% d'augmentation
Bois-Charbon	1 354 T	8 590T	534
Grains : Expédition	13T	952T	
: Réexpédition	10T	191T	

## **5° - Tourisme**

(voir plus haut)

Sept hôtels dont les principaux sont : Tatin, le Grand Monarque, la Croix Blanche, Napoléon III et le Petit Caporal

L'hôtel Tatin et terminus est une vieille célébrité gastronomique de la Sologne. La maison que créèrent il y a 60 ans les demoiselles Tatin étaient, avant la guerre, toujours le rendez-vous de prédilection des chasseurs qui y retrouvent constamment une table de 1<sup>er</sup> ordre, avec ses pâtés de gibier et ses tartes Tatin, si succulentes, ainsi que les crus les meilleurs.

Aménagé maintenant de tout le confort moderne, l'hôtel Tatin continue toujours sa bonne cuisine. Il a le gros avantage d'être situé en face de la gare.

## V – HISTOIRE ET ARTS

### 1° - Histoire -

La fête patronale est célébrée le 26 juillet.

Les fêtes communales ont lieu le 2e dimanche de juillet et le 2e dimanche d'octobre.

Les foires avaient lieu dans le temps à époques mobiles : le 3<sup>e</sup> vendredi de mai et août, et le dernier vendredi d'octobre.

Le canton de Lamotte-Beuvron est composé de 7 communes. Sa superficie est de 39 551 hectares d'une horizontalité presque parfaite, traversés par le Beuvron, affluent gauche de la Loire. Le sol tertiaire aux îlots pliocènes, est planté de pins qui remplacent en partie l'antique bruyère. Le canton, dans son ensemble, est assez fertile. Il est également très giboyeux. Ce canton est comme un pays neuf, très pauvre en histoire et en monuments.

Le château de Lamotte-Beuvron et celui de la Grillière près de Vouzon (l'ancien Vouzonnum gaulois, puis gallo-romain) rappellent Napoléon III qui les posséda et fit de leur domaine des espèces de fermes modèles pour la régénération agricole du pays.

Le maréchal de Duras, à la famille duquel appartient longtemps le château de Lamotte-Beuvron, est inhumé dans l'église de cette localité.

Lamotte-Beuvron a aussi une colonie pénitentiaire.

L'église est assez récente (1860) car autrefois Lamotte-Beuvron dépendait de Vouzon. Les vitraux ont coûté 130 000frs. L'église est faite avec des pierres blanches de Souvigny.

La colonie pénitentiaire date de Napoléon III. De 1871 à la République 1<sup>o</sup>, ce fut une maison surveillée, puis une école professionnelle formant des professeurs.

A Lamotte-Beuvron des silex et des haches montrent que toute la région, quoique très marécageuse, commençait à être habitée à la période de la pierre polie.

L'Empereur acquit de vastes domaines à Lamotte, fit drainer, marnier, dessécher beaucoup d'étangs et mit en culture.

Les fermiers disparaissent. Les chasses augmentent de prix ; en 1860, vente 50F l'ha.  
– en 1914, plus de 100F l'ha.

Le faisan a été importé dans le canton à la fin du régime de Napoléon III et pullule aujourd'hui.

En 1805 les Russes demeurèrent au service du Comte de Motowski à Lamotte-Beuvron.

## 2° - Folklore -

La commune est assez religieuse, il y a environ une mission tous les six ans, qui attirent beaucoup de monde. C'est ainsi qu'il y a une mission en 1925, 1931 et 1939.

Tous les ans, il y a aussi une retraite paroissiale qui dure 8 jours pleins.

La fête de Sainte Anne, le 23 juillet est très populaire. Les processions dans tout le pays ont été supprimées depuis 1925. Il y a toujours le Reposoir à la fête Dieu et à l'Assomption.

Les gens étaient autrefois très superstitieux, ils le sont encore un peu aujourd'hui, c'est ainsi qu'ils croient aux sorciers, toucheux, guérisseurs.

## 3° - Distractions-

Lors de la fête du pays, il y a toujours 4 ou 5 manèges et des bals sur des parquets installés, et qui durent 3 ou 4 jours.

Il y a aussi en permanence, 1 salle de cinéma qui attire quelques jeunes gens surtout des communes voisines.

Les gens du pays portaient autrefois des bonnets de Lamotte qui ressemblaient beaucoup à ceux de la Sologne. Actuellement, on en revoit encore quelques-uns qui ont été transformés depuis cette guerre.

Tous les 2 ans, il y a une kermesse pour les pauvres, la dernière a rapporté 20.000 francs.

Comme pèlerinage ou « voyage » les habitants le font individuellement à St-Sylvain. Il y avait autrefois un pèlerinage à Marolles.

## Tourisme

Rien de spécial à voir.

Quelques promenades aux environs du pays plus ou moins intéressantes.

## V – La vie sociale

### 1° - Démographie

- Recensement quinquennal de 1836 –

<b>1825</b>	486 habitants		
<b>1836</b>	611 habitants dont	177 garçons	306
		116 hommes mariés	
		13 veufs	
		166 filles	305
		105 femmes mariées	
		34 veuves	
<b>1840</b>	615 habitants		
<b>1841</b>	635 habitants dont	168 garçons	304
		120 hommes mariés	
		16 veufs	
		180 filles	331
		119 femmes mariées	
		32 veuves	

1846	769 habitants				
1856	1002 habitants	( 860			
1860	1002 habitants	( 142			
1861	1313 habitants	(			
1866	1670 habitants	(			
1872	1680 habitants	(			
1876	1706 habitants	( Population agglomérée	1402 (	253 maisons	
		( Population épars	304 ( 1706	445 ménages	
1881	2002 habitants	( Population agglomérée	1746 (	280 maisons	
		( Population épars	2026 ( 2002	497 ménages	
1896	2254 habitants	( Population agglomérée	1945 (	335 maisons	
		( Population épars	309 ( 2254	575 ménages	
1901	2031 habitants	( Population agglomérée	1719 (	434 maisons	
		( Population épars	312 ( 2031	602 ménages	
1911	2360 habitants	( Population agglomérée	2051 (	443 maisons	
		( Population épars	309 ( 2360	700 ménages	
1921	2455 habitants	( Population agglomérée	2271 (	476 maisons	
		( Population épars	244 ( 2455	731 ménages	
1926	2386 habitants	( Population agglomérée	2168 (	525 maisons	
		( Population épars	218 ( 2386	776 ménages	
1931	2671 habitants	( Population agglomérée	1095 (		
		( Population épars	323 ( 2671	540 maisons	
		( à part	253 (	826 ménages	
1936	2633 habitants	( Population agglomérée	2408 (		
		( à part	223 ( 2633		

<b>Maisons</b>		<b>Ménages</b>	<b>Individus</b>	<b>Français</b>
Avenue de l'Hôtel de Ville	54	88	237	
Avenue d'Orléans	53	119	303	
Avenue de la République	39	126	146	
Avenue de Vierzon	48	73	209	
Rue du Baron Blanquet	42	65	182	
Rue Veuve Boucher	9	12	34	
Rue du Château	9	12	24	
Rue du Docteur Chevalier	6	9	21	
Rue Durefort de Duras	23	33	91	
Rue de l'Égalité	29	43	109	
Rue Ernest Gaugiron	56	75	205	
Rue François Bloche	20	26	67	
Rue de la Garenne	27	31	91	
Rue Veuve St Aman	22	35	89	
Rue Joseph Petit	9	19	42	
Rue de Varennes	5	7	14	
Rue Le Couteux	5	8	14	
Rue de l'Allée Verte	17	48	133	
Rue des Michalas	16	20	65	
Rue Pierre Fourier	9	9	39	
Rue Pasteur	9	9	32	
Rue Les hauts Noirs	20	22	58	
Place du Marché	4	8	16	
Square des Martyrs	1	1	3	
Les Genêts	26	27	93	
Colonie Saint Maurice	1	24	79	
Sanatorium des Pins	1	4	12	
<b>Total chef-lieu</b>	<b>560</b>	<b>883</b>	<b>2408</b>	<b>2380</b>

## Lamotte 1936

<b>Maisons</b>		<b>Ménages</b>	<b>Individus</b>	<b>Français</b>
La Saulnerie	11	11	43	
Croix des Merlins	7	7	25	
Canal	7	9	37	
Beauval	6	6	22	
Route d'Or	2	2	3	
Les Bois	1	2	8	
La Papeterie	1	1	2	
Pomballar	2	2	8	
Petit Préval	1	1	2	
Préval	1	1	4	
Mousseau	1	2	8	
Bel Air	1	2	5	
Écluse de Beauval	1	1	3	
Mi Prouent	1	2	7	
Cercay	1	1	2	
Le Petit Hallier	1	1	4	
Bouchetin	1	3	6	
Le Mont d'Aulnay	1	1	5	
Cormovin	1	1	9	
La Briqueterie	1	1	8	
La Vigne	1	1	10	
Les Muïds	1	1	5	
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>65</b>	<b>226</b>	<b>225</b>
	<b>611</b>	<b>948</b>	<b>2633</b>	<b>2605</b>
				26 étrangers

Comme nous l'avons remarqué, la commune, (bourg) est beaucoup plus peuplée que la campagne environnante.

Primitivement, c'était l'inverse, du temps où Lamotte n'était qu'un tout petit hameau et pas le chef-lieu de canton comme maintenant.

Contrairement aux autres communes la population de Lamotte a décru depuis 1900, ceci s'explique du fait que le pays avec ses nombreux hôtels et sa chasse a toujours attiré de nombreux visiteurs retraités.

Le maire nous disait même qu'il y avait beaucoup d'hommes sans situation et de vieillards.

La population éparsée est et a toujours été assez faible, elle était cependant plus forte aux environs de 1900. La population vit surtout à Lamotte qui était à 2 heures de Blois et où la cuisine était réputée (Hôtel Tatin).

En 1936, (dernier recensement) le sanatorium contenait 52 français et la maison d'éducation 191 personnes dont 182 Français (total à part 243).

La population générale de la commune était donc de 2876 habitants.

Etrangers actuellement : 35 Espagnols -

- 5 Belges -

- 2 ou 3 Polonais -

- 1 Tchèque (depuis 21 septembre 1943)

#### Natalité et mortalité.

Les naissances ont sensiblement augmenté depuis 1860 et ont par contre un peu diminué depuis 1930.

Il en est de même pour les décès qui ont augmenté à partir du jour où la population a augmenté et qui ont continué à augmenter alors que les naissances diminuaient.

Jusqu'en 1913-1914 les décès étaient inférieurs aux naissances mais, depuis cette date ils furent supérieurs et surtout durant la guerre de 1914-1918 et de 1940.

Dates	Naissances	Décès
1833	23	14
1835	29	13
1835 - 1845	33	18
1845 - 1855	31	27
1855 - 1865	57	27
1865 - 1870	48	27
1870 - 1875	49	35
1875 - 1880	53	25
1880 - 1885	47	49
1885 - 1890	38	42
1890 - 1895	50	40
1895 - 1900	49	35
1900 - 1905	51	39
1905 - 1910	61	49
1913	51	95
1914	53	95
1915 - 1920	32	67
1920 - 1925	54	71

1925 - 1930	51	86
1930 - 1935	47	43
1935	42	40
1938	40	37
1939	41	43
1940	40	60
1941	47	59
1942	37	53

Actuellement, la commune de Lamotte compte 3200 habitants, car elle délivre de 3175 à 3225 cartes d'alimentation, mais il faut dire qu'il y a de nombreux parisiens en vacances et quelques réfugiés de villes sinistrées.

La colonie compte une centaine de personnes.

Le sanatorium peut renfermer 450 personnes, c'est en ancien sanatorium de Bretagne qui n'existe plus depuis 1937. A partir de 1940, il servit comme camp de concentration pour les Juifs, et les Polonais. Ce sanatorium a 69 ans.

#### Prisonniers

99 dont 4 agriculteurs, la majorité étant des gens du pays commerçants ou petits ouvriers.

Morts en 1914-18 (73 morts / 29 colons)

Morts en 1939-40 (9 morts)

La Commune a été bombardée par des avions Italiens venant de Sully le 15 et 16 et 17 juin. Ils ont atteint une partie du cimetière et l'infirmerie de la colonie.

Les étrangers de la commune sont surtout employés au bois.

L'homme dans le canton de Lamotte recherche toujours l'eau courante (tel le Beuvron) et fuit toujours l'eau stagnante. Les caractères solognots sont la nonchalance et les allures paisibles

#### **2° - Répartition de la population.**

La population vit, nous l'avons vu, surtout dans le pays, où il y a 220 artisans, et beaucoup de petits propriétaires retraités ou de villageois en vacances.

A la campagne, on peut compter en moyenne 1 personne pour 5 hectares mais ce n'est pas toujours dans les plus grosses fermes qu'il y a le plus de personnes. Ainsi, dans une exploitation de 100 hectares, il n'y a que 7 personnes et dans une de 90 : 10 personnes alors qu'il y a 8 personnes pour une petite exploitation de 10 ha ou 9 personnes pour 31 ha.

La population de la commune ramenée au km<sup>2</sup> est de 2 278 ha.

La population moyenne de la Sologne est de 30 habitants au km<sup>2</sup>.

Il est une chose assez curieuse à noter, c'est que la plupart des cantons ruraux français ne pouvaient empêcher l'exode de leurs paysans, la Sologne conserve les siens et accrut même sa densité : Lamotte-Beuvron comptait en :

1825 : 486 hab.	1840 : 616 hab.	1860 : 1002 hab.	1896 : 2 254 hab.
-----------------	-----------------	------------------	-------------------

La situation de la Sologne quant à sa population s'est donc considérablement améliorée en 50 ans de 1840 à 1890 et cela grâce aux propriétaires qui ont procédé sur tous les points à sa plantation.

Lamotte-Beuvron a acquis une réelle importance depuis la création de la voie ferrée et du canal de Blancafort puisqu'elle ne comptait que 486 habitants en 1825 et 616 en 1840.

Bien placée au milieu de la Sologne, elle essaime tout au long de la grand' route, ses fabriques d'allume-feux et de balais, sa saboterie, sa porcelainerie. Elle n'a pas réussi malgré Napoléon III et le Comité Central qui y a son siège, à devenir une vraie capitale.

A Lamotte, les constructions anciennes sont en bois et briques. Il en reste très peu en torchis (sorte de terre grasse agglomérée à la paille) qui était la première mode. Elles sont couvertes en tuiles et comprennent un rez-de-chaussée et des greniers ; ces maisons sont basses, les pièces sont petites, les ouvertures étroites et rares : le sol est le plus souvent en contrebas avec le niveau des chaussées et des rues.

Ces habitations qui se rencontraient pourtant à Lamotte, il y a un demi-siècle environ, ont été remplacées par des constructions confortables aux murs de briques, aux couvertures d'ardoises ou de tuiles. L'agglomération actuelle de Lamotte avec avenues droites et bien tracées compte plus de 2/3 de maisons neuves.

Rares sont les hameaux, mais nombreuses sont les maisons isolées, le mode courant du peuplement est le village.

Les habitations de Lamotte sont pourvues en générale de larges cours ou de petits jardins et se tournent vers la rue.

Ce bourg a pris naissance au Moyen-âge et s'est développé ensuite. Il y a l'eau sous pression et l'électricité dans beaucoup de maisons.

Quant aux habitations de la campagne, les anciennes fermes sont en bois et briques n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Ils comprennent une grande salle servant de cuisine de salle à manger et de chambre à coucher.

Le mobilier est ainsi composé : lits de maître dits à « quenouille », lits de servantes, tous élevés sur d'épaisses paillasse pour fuir l'humidité du sol, vaisselier, commode, maie,

grande table en chêne, bancs, quelques chaises, « râtelier » à pain, fixé à la grosse poutre du plafond, toujours trop basse, « bassie » pour le lavage des ustensiles de ménage.

Ils comprennent, en outre, une chambre dite la « belle chambre » et une petite pièce en soubassement servant de cellier et de laiterie. Le sol est rarement carrelé.

Des greniers couverts de tuiles où l'on parvient par des échelles.

Le four est le plus souvent au fond du « fournil » où se font les pains, les lessives et la cuisine aux bestiaux.

Les bâtiments pour les bestiaux, les toits ou « têts » sont en général étroits, mal aérés, sur un mauvais sol, avec des petites entrées et sans greniers. « L'aire, la place » à battre est dans la grange qui suffisait aux anciennes récoltes. Aujourd'hui, on fait pas mal de meules. Les hangars sont en bois couverts de bruyères ; quelques-uns sont en fer et tôles.

La cour, formée par ces bâtiments, est irrégulière et non fermée. Elle fait cuvette à son centre pour le tas de fumier qui s'écarte jusque sur le pas de la porte d'habitation. Dans la campagne la moitié au moins des habitations a été refaite au début du siècle.

A Lamotte, un grand nombre de maisons ont un rez-de-chaussée et premier étage, elles sont élégantes et mêmes luxueuses. Toutes les constructions nouvelles de fermes qui sont très nombreuses sont plus spacieuses, plus aérées, et plus saines.

Nulle part on ne pourrait trouver un plus grand contraste entre les constructions d'il y a 100 ans et celles d'aujourd'hui.

Grâce à tous cela, la Sologne et Lamotte ne sont pas seulement un pays de chasse, mais un pays de villégiature : des artistes, des savants, des médecins, des financiers y sont venus résider pendant les vacances.

Le Docteur Hervé y a fondé un sanatorium assidument fréquenté jusqu'en 1937 où les malades étaient assurées de refaire leur santé, grâce à un régime sévère et la tranquillité du pays, à la salubrité du climat et à une table excellente.

Au point de vue électrification des campagnes, c'est assez médiocre, car il y a peu de lignes sur la commune.

L'hygiène est assez bonne et particulièrement dans le pays où les gens sont plutôt propres.

Par contre, la population boit le plus souvent de l'eau non potable, de l'eau d'infiltration. Les puits sont peu profonds.

### 3° - Groupements

#### Commissariat à la Sologne :

Syndicat agricole

Syndicat ovin solognot

Caisse d'Assurance

Mutuelle agricole

Crédit agricole

Mutuelle Caisse Locale

Société Sportive 1 pour la commune

Société Sportive 1 pour la Colonie qui reçoit des garçons de 14-15 ans jusqu'à 21 ans, en pénitence pour des vols.

Malgré la médiocrité du peuplement, le paysan et l'ouvrier solognots se sont orientés vers l'entraide.

C'est la lutte contre les lapins qui a poussé les cultivateurs à se regrouper autour d'un fermier intelligent et courageux, vers 1923-1924. Rien n'était plus savoureux que d'assister à une réunion tenue dans la cour du « Petit Caporal » à Lamotte après le marché. Sur une estrade improvisée, des paysans sympathiques, révélant avec force et malice les dangers que faisaient courir à la Sologne le pullulement des lapins, cherchaient à jeter les bases d'une organisation contre ce nouveau et terrible fléau.

Les Solognots ont tous la mine et les manières niaisées et paraissent stupides ; presque hébétés, et cependant, il y a peu de gens au monde qui aient en plus grand fond d'esprit ; ils sont fins et dissimulés jusqu'à tromper les plus avisés. Rien n'égale leur prévoyance, leur discernement et leurs ressources.

Les enfants gardent un morne silence qui surprend ceux qui ne connaissent pas leur naturel. Ils ne s'écartent jamais de leur maxime qui est de peu parler et de parler bien : « Un bon taïser (se taire) vaut biocot, parlons peu, parlons bien ».

C'est un spectacle divertissant de voir un fermier solognot qui compte avec son maître (il en est d'ailleurs de même dans le Gâtinais) : il fait semblant de ne savoir ni ce qu'il a payé, ni ce qu'il doit de reste, et tenant toute la somme de sa ferme en 5 ou 6 petits sachets, il tâche à émouvoir son maître à compassion en protestant qu'il a fait tous ses efforts pour lui faire un tel paiement. S'il voit son maître inflexible à ne lui accorder aucune remise il tire ses sachets l'un après l'autre, gémit, pleure, jure, demande son congé qu'il serait fort fâché qu'on lui accordât ; enfin, par ses ruses, il obtient toujours quelque grâce.

Il ne serait pas possible de trouver par toute la terre des gens si défiants que les Solognots ; ils appréhendent si fort d'être trompés, jugeant d'autrui par eux-mêmes, que non seulement, ils sont toujours sur leurs gardes, prennent dans leurs affaires et dans leurs traités une infinité de précautions.

Les Solognots sont charitables et aumôniers.

A Lamotte en particulier, ils sont toutefois assez méfiants.

Les habitants sont actifs, se communiquent fort peu et les gentilshommes même ne se visitent guère.

L'attachement qu'ils ont à tout ce qui peut être avantageux a fait dire un commun proverbe : « Niais de Sologne qui ne se trompent qu'à leur profit ».

Le Solognot est respectueux, poli, serviable, accueillant ; s'il n'a pas beaucoup d'initiative, il n'est plus cependant le routinier d'autrefois, il prend volontiers modèle sur les exemples qu'il trouve autour de lui.

Les fermiers ont beaucoup profité des enseignements du comité central agricole de la Sologne, et il faut les en féliciter. Ils sont travailleurs, actifs et sobres.

Au temps des foires ou s'ils sont obligés de fréquenter les marchés pour écouler les produits de leur ferme, ils y vont toujours en famille.

Ces hommes, affaiblis par le paludisme et la pauvreté ont eu d'abord à éteindre leurs misères physique et morales. Mais quand ils sont devenus sains et forts, ils se sont mis résolument à l'ouvrage ; puisant dans leurs qualités d'économie et de courage les immenses ressources qui leur étaient nécessaires.

De la finesse, le paysan n'en manque pas ; de la prudence, de la persévérance aussi. Il a osé souvent avec de faibles moyens utiliser des outils et les méthodes que lui offraient l'industrie et la science modernes.

En dépit de leur nonchalance proverbiale et de leur superstitions tenaces ; ils ne sont pas plus routiniers que les autres paysans.

Il y a encore comme autres sociétés et groupements, une Société de Sapeur Pompiers avec un président, une Mutualité Scolaire, une Société des Anciens Combattants, une Union Commercial est Industrielle, les Francs Gars de Sologne, Une Union Musicale ; un Syndicat d'Initiative.

#### Commerçants :

Alimentation : Docks du Centre et Etablissement Fournier

2 chapeliers

2 marchands de charbon et bois

3 marchands de chaussures

3 marchands de cycles

4 électriciens

13 épiciers

3 marchands de graines

1 imprimeur

2 maroquiniers

- 4 menuisiers
- 3 maisons de nouveautés
- 4 boulangers
- 1 pépiniériste
- 1 maison de pompes Funèbres, route de Toulouse
- 3 quincaillers
- 1 sabotier à la main
- 3 scieries mécaniques
- 2 tuileries et briqueteries
- 2 garagistes louant des voitures automobiles
- 1 agent de location et vente
- 4 maisons réparant le matériel agricole
- 2 armuriers
- 16 aubergistes et débitants
- 1 marchand de beurre et œufs
- 1 blanchisseur
- 6 bouchers dont 1 chevaline
- 4 charcutiers
- 2 charpentiers
- 2 charrons
- 4 coiffeurs
- 2 cordonniers
- 4 couturiers
- 4 entrepreneurs de menuiserie
- 1 marchand de fromages
- 1 marchand de fruits
- 3 marchands de meuble

#### 4° - Religion

La commune de Lamotte est assez religieuse. M. Le Curé nous disait que chaque dimanche 600 ou 700 personnes venaient à la messe, mais il y a parmi ces personnes beaucoup d'estivants.

Les missions qui ont données à Lamotte, ont toujours ou beaucoup de succès.

A Pâques, à la messe des hommes, on peut compter 150 communions parmi les hommes et les jeunes gens.

Presque tous les enfants font leur première communion.

L'hospitalité pour tous les gens du pays n'est pas très bonne. Les gens mènent une vie très personnelle avec peu de voisinage.

Il y avait un peu de communisme avant la guerre. Le maire était socialiste.

En général, les gens sont indifférents surtout à la campagne.

\*\*\*\*\*